

CONSEIL D'ECOLE

Mardi 08 juin 2021

Présents :

Les représentants de la commune :

M. Gasser, 1^{er} Adjoint au Maire
Mme Stimpfling, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires

Les représentants de parents :

Mmes Beutler, Burgos, Fuchs, Idesheim, Legendre, Mathieu, Patissier, Perret, Toniutti, Williams, et Mrs. Beltran, Darpin, Lefebvre, Weider

L'équipe enseignante et ATSEM :

Mmes Barrenechea, Baudot, Brom, Freitag, Frey, Gutron, Keller, Messaï, Muller, Nix, Ober, Schmitt, Deike, Rigal, Roch, Scherrer, Schwaller, Stehlin-Frey, Tournafol et Mrs Meiller et Hedjazi

Absents et excusés :

Mme Schillinger, Inspectrice de l'Education Nationale
en charge de la circonscription de Saint-Louis,
M. Meyer, Maire

Début de la réunion : 18h

Secrétaires : Mmes Frey et Pâtissier

La réunion se déroule en visioconférence.

La directrice, Mme Roch, salue l'assemblée, remercie les présents et excuse les absents.

L'ordre du jour est rappelé.

1. Gestion de la crise sanitaire

a) Bilan de la continuité pédagogique

L'école a été informée par l'allocution du Président de la République mercredi 31 mars que les classes seraient placées à distance du 06 au 09 avril. Le dernier jour de classe était donc le jeudi 1^{er} avril (weekend de Pâques).

Différentes modalités pédagogiques ont été mises en places comme des compilations de devoirs sous forme de livrets, des pochettes, des Padlets, des mails et quelques visioconférences.

Globalement, les élèves ont été assidus et ont fourni un travail sérieux. A la marge, quelques familles ont dû être relancées à plusieurs reprises par les enseignants car elles ne répondaient pas aux sollicitations de l'école.

Intervention des Représentants de parents : Pourquoi n'y a-t-il pas eu plus de visioconférences ?

Les enseignants ont eu des consignes spécifiques du ministère qui demandait que la priorité soit donnée aux enseignements de Français et de Mathématiques, et à la préservation du lien entre les élèves et l'école. Il a été également demandé de s'adapter au public, ici des enfants de 3 à 11 ans, et de limiter les temps d'écran. Par ailleurs, lors du 1^{er} confinement, un manque d'outils numériques dans les familles (notamment en cas de fratrie) avait été relevé.

Quelques visioconférences ont été organisées, mais en général les enseignants ont choisi des modalités alternatives. Ils ont une liberté pédagogique qui explique aussi des différences de supports entre les classes.

Les Représentants de parents d'élèves remercient Madame la Directrice pour l'application du protocole sanitaire et surtout la gestion de la crise.

b) Gestion des cas contacts

Lundi 10 mai, plusieurs cas d'élèves positifs à la Covid ont été signalés. Les classes concernées ont été fermées du 10 mai au 16 mai. La continuité pédagogique a été mise en œuvre le 10 et le 11 mai (autres jours pont de l'Ascension) pour les élèves des classes concernées qui étaient placés à l'isolement.

La classe 2 de maternelle et la classe 2 de l'école élémentaire étaient concernées. A cela s'ajoutaient 13 enfants des classes 1 et 3 de maternelle qui ont été placés à l'isolement pour cause de cas contact pendant la sieste.

Intervention des Représentants de parents : Pourquoi y a-t-il eu un brassage des élèves pendant la sieste ?

Il est rappelé qu'en maternelle, il y a 3 classes avec des petites sections allant à la sieste. Or l'école dispose de deux salles de sieste. Il a donc été décidé de regrouper les enfants fréquentant le périscolaire dans un dortoir et de mettre les enfants mangeant à la maison dans la deuxième salle.

c) Accueil des nouvelles familles

Suite à la mise en place du protocole sanitaire, les nouvelles familles n'ont pas pu visiter l'école. Elles ont cependant été accueillies par Mme Roch qui a présenté l'école, expliqué le règlement intérieur et répondu aux interrogations des familles.

Des alternatives ont pu être proposées pour les futurs PS et CP qui bénéficiaient d'un accueil particuliers les années précédentes.

Les parents des futurs PS auront une visite virtuelle le 15 juin 2021 ainsi qu'une réunion d'information en visioconférence.

Les parents des futurs CP auront également une réunion d'information en visioconférence le 17 juin 2021. Une visite de l'école pour les enfants de GS sera organisée les 25 et 28 juin sur le temps scolaire.

Suite à la demande des Représentants d'élèves, Mme Roch fait savoir qu'il pourra être envisagé de laisser rentrer les parents des enfants de la maternelle dans l'école à la rentrée prochaine si le protocole sanitaire s'allège et le permet. La priorité sera donnée aux parents des enfants de PS si nécessaire.

d) Horaires des classes à la rentrée

Le protocole sanitaire de rentrée n'est pas connu. Les horaires seront définis par le protocole sanitaire qui sera en vigueur à la rentrée. Les familles seront informées dès que possible, soit par mail ou affichage. Les informations seront également relayées sur le site et l'application de la commune.

2. Préparation de la rentrée 2021

a) Effectifs et répartitions prévisionnels

- **Prévision rentrée 2021-2022 à l'école maternelle**

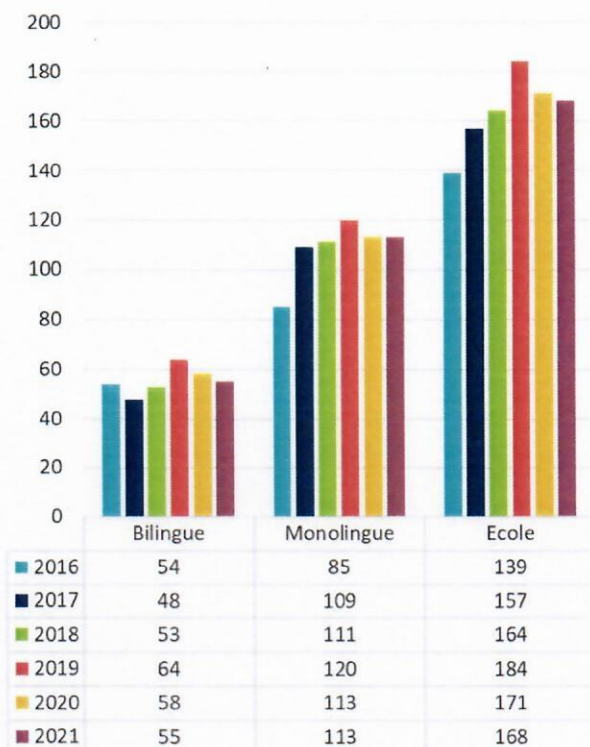
Inscriptions bilingues : 21 MS et 3 GS

Variation par rapport à 2020 : + 2 élèves bilingues, effectifs constants en monolingue

Effectifs prévisionnels :

	PS	MS	GS	TOTAL
Ecole mono	52	27	32	111
Arrivées mono	3		2	5
Départs mono			-3	-3
TOTAL mono	55	27	31	113
Ecole bi		21	29	50
Arrivées bi		1	5	6
Départs bi			-1	-1
TOTAL bi		22	33	55
			TOTAL ECOLE	168
<u>Seuils de classe</u> 3 classes : 65 à 96 élèves 4 classes : 97 à 128 élèves				

Evolution des effectifs en maternelle :



Répartition prévisionnelle :

Classe	Salle	Enseignant	Effectifs	Total
PS-MS mono	Classe 1	Carole MESSAÏ (3/4) ?	PS : 14 MS : 14	28
PS-MS mono	Classe 2	Andrea SCHERRER	PS : 14 MS : 14	28
PS-GS mono	Classe 3	Nesrin SCHWALLER	PS : 17 GS : 12	29
PS-GS mono	Classe 6	Isabelle BARRENECHEA	PS : 10 GS : 19	29
MS-GS bi	Classe 4	Delphine GUTRON (fr) Nathalie FREITAG (alld)	MS : 11 GS : 16	27
MS-GS bi	Classe 5	Delphine GUTRON (fr) Nathalie FREITAG (alld)	MS : 11 GS : 17	28

Enseignantes quittant l'école : Mme Morche Nathalie, Mme Sedrati Léa, Mme Tournafol Elodie

Enseignante nommée : Mme Andréa Scherrer

Poste à pourvoir : ¼ temps en complément de Mme Messaï

- Prévision rentrée 2021-2022 à l'école élémentaire

Variation par rapport à 2020 : + 8 élèves monolingues, + 2 élèves bilingues, + 10 élèves en tout

Effectifs prévisionnels :

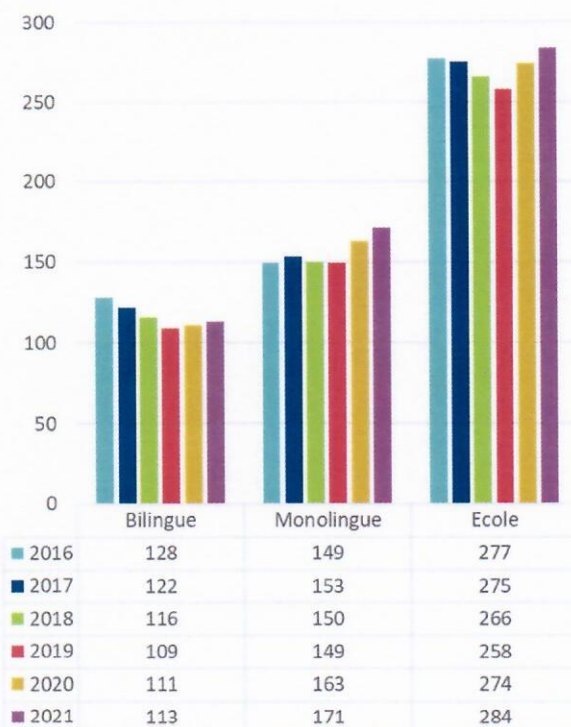
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Ecole mono	33	30	36	32	33	164
Départs mono	-1		-1	-1	-2	-5
Arrivées mono	4	1	2	3	2	12
TOTAL mono	36	31	37	34	33	171
Ecole bi	29	26	19	20	24	118
Départs bi	-6		-2	-1	-2	-11
Arrivées bi		1	1	4		6
TOTAL bi	23	27	18	23	22	113
TOTAL	59	58	55	57	55	284

Seuils de classe
5 classes : 113 à 140 élèves
6 classes : 141 à 168 élèves

Effectifs des classes monolingues : + 3 élèves par rapport au seuil d'ouverture de classe, + 11 élèves depuis le dernier constat et la remontée d'effectif (08/12/2020)

L'école est dans l'attente de l'étude de la carte scolaire qui aura lieu le 1er juillet pour savoir si elle pourra bénéficier ou non d'une ouverture de classe en élémentaire monolingue.

Evolution des effectifs en élémentaire :



Répartition prévisionnelle en élémentaire monolingue :

Prévisions à 6 classes :

Classe	Effectifs	Total
CP/CE1	18/9	27
CP/CE1	18/9	27
CE1/CE2	13/15	28
CE2/CM1	22/7	29
CM1/CM2	13/17	30
CM1/CM2	14/16	30

Prévisions à 7 classes :

Classe	Effectifs	Total
CP/CE1	12/10	22
CP/CE1	12/10	22
CP/CE1	12/10	22
CE2	25	25
CE2/CM1	12/13	25
CM1/CM2	9/17	26
CM1/CM2	11/16	27

Enseignants quittant l'école :

Mme Ducroux Marlène
Mme Keller Valérie
Mme Ober Florence
M. Hedjazi Brahim

Enseignants titulaires :

Mme Baudot Florence
Mme Brom Stéphanie
Mme Frey Anne
Mme Sutter Laetitia (1/2 tps)

Enseignants nommés :

Mme Stehlin-Frey Sylvie
Mme Monnot Karine
M. Hedjazi Brahim (ZIL)
Mme Steffen Noémie (ZIL)

Postes vacants :

½ tps complément de Mme Sutter
1 poste plein en cas d'ouverture de classe

Interventions des Représentants de parents :

-Si en cours d'année de nombreux élèves arrivent et compte tenu des effectifs importants des classes, est-il possible de refuser des élèves ou peut-il y avoir une ouverture de classe en cours d'année ?

Si un enfant habite la commune, son inscription à l'école est de droit. En cours d'année, il n'y a jamais d'ouverture de classe : les ajustements de carte scolaire se font pour la rentrée scolaire. L'école a donc l'obligation d'inscrire les nouveaux élèves.

- Y a-t-il assez de matériel pour accueillir les élèves dans chaque classe ?

Chaque classe est aménagée pour accueillir 30 élèves. Plus l'effectif de classe est important, moins la circulation dans la classe est aisée.

Répartition prévisionnelle en élémentaire bilingue :

Classe	Effectifs
CP bi	24
CE1 bi	26
CE2 bi	18
CM1 bi	23
CM2 bi	23

Enseignants quittant l'école :

Mme Grimm Marie (Alld)
Mme Muller Céline
Mme Nix Léa
Mme Rigal Nadège (Alld)
M. Meiller Neal (Alld)

Enseignants titulaires :

Mme Kempf Céline (Alld) en congé
Mme Scharvogel Isabelle (Alld) à ½ tps
Mme Schmitt Emmanuelle (Fr)

Enseignant nommé :

Ganzitti Mario (Fr)

Postes vacants :

1 poste en allemand, ½ poste complément de Mme Scharvogel, remplacement ou complément de Mme Kempf

Interventions des Représentants de parents :

-Les parents des CE2 bilingues vont être contents que le groupe des CE2 soit dans la même classe. Cela était une de leur demande. La constitution des classes est aléatoire selon les années et se fait en fonction des effectifs.

-Face au manque de professeurs en bilingue, les parents peuvent-ils intervenir pour avoir des nominations d'enseignants ?

L'inspection est au courant de la situation de l'école et des affectations auront encore lieu le 5 juillet et à la fin août. Le problème est identique dans plusieurs écoles du secteur.

Mme Burgos propose une mobilisation des parents même en juillet si nécessaire.

Mme Roch rappelle que toutes les répartitions sont soumises à la validation de Madame l'Inspectrice, et sont susceptibles de changer selon les départs et les arrivées qui auront lieu d'ici la rentrée.

- **Perspectives pour la rentrée 2021-2022 :**

Le 1er juillet se tiendra la commission qui étudie les mesures de carte scolaire. L'école saura si l'ouverture de classe en élémentaire monolingue est validée ou non.

Le 5 juillet et fin août se poursuivront les affectations des enseignants sur les postes vacants. La constitution des classes sera affichée aux portails comme les années précédentes la veille de la rentrée : le mercredi 31 août après 18h.

b) Les élections des représentants de parents

Lors des rendez-vous d'inscriptions, Mme Roch explique à chaque nouvelle famille le rôle des Représentants de parents et indique qu'il y aura des élections après la rentrée. Tous les ans, une réunion d'information est organisée courant septembre. Les parents y sont conviés par le biais d'un mot dans les cahiers de liaison.

Mme Roch propose de retenir la date mardi 07 septembre 2021 à 18h pour organiser cette réunion. Les Représentants de parents y sont favorables et y participeront.

c) Les listes de fournitures

Les modalités restent inchangées par rapport aux années précédentes. A l'école maternelle, il n'y a pas de liste. Seule une participation volontaire des familles est demandée.

A l'école élémentaire, une liste avec les fournitures de la trousse et quelques fournitures de base est communiquée. La papèterie et le matériel d'art est acheté par le biais d'une commande groupée organisée par la coopérative scolaire. Le montant de la commande est estimé à 20€ maximum par élève et est communiqué aux familles après la rentrée.

d) La coopérative scolaire : participation volontaire 21/22

Mme Roch présente un bilan des entrées et des dépenses de la rentrée au 31 mai 2021.

2020/2021 (calculs au 31.05)			
Dépenses des classes			
Maternelle		Elémentaire	
	+ 4 478,00	Participation des familles	+ 6 083,00
	- 5 524,44	Dépenses	- 6 594,84
	- 1 045,94	Bilan	- 511,84
Bilan classe pour 2020/2021 = - 1557,78 €			
Ecole			
<u>Autres dépenses « école » :</u>		<u>Autres bénéfiques « école » :</u>	
-1 200€ BCD		+1 730€ photo de classe	
-1 835€ photo de classe			
Bilan total pour 2020/2021 = - 2 862,78 €			

Le montant de la cotisation pour l'année scolaire 2019/2020 avait été fixée à :

-36€ par enfant scolarisé en maternelle

-20 € pour un enfant, 30€ pour deux enfants, et 36€ pour trois enfants scolarisés en élémentaire.

Le montant de la cotisation pour l'année scolaire 2020/2021, suite à la crise sanitaire, avait été revu à la baisse et fixé à :

-36€ par enfant scolarisé en PS, 24€ par enfant scolarisé en MS et GS

-13 € pour un enfant, 20€ pour deux enfants, et 24€ pour trois enfants scolarisés en élémentaire.

Le bilan au 31/05 pour l'année 2020/2021 est négatif et d'autres dépenses sont encore à venir (Semaine sans voiture, Fête des pères, projets de fin d'année des classes...).

Comme le bilan 2019/2020 était excédentaire, le conseil des maîtres a décidé de maintenir les montants de la participation volontaire des familles à ceux de 2020/2022 exceptionnellement.

Les Représentants des parents d'élèves remercient le corps enseignant pour ce geste. Ils remercient également l'école pour la photo de classe qui a été offerte à chaque enfant. Cette attention a été très appréciée par les enfants et les parents. Ils précisent également que l'Association de parents d'élèves « Les P'tits Blotz » à l'intention de poursuivre ses actions tout au long de l'année car cela était aussi un plus pour les enfants (gouters, gourdes...).

Mme Roch confirme que les actions de l'association de parents ont été appréciées de tous.

3. Le Livret Scolaire Unique

Depuis la rentrée 2016, les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège forment un livret scolaire commun pour la scolarité obligatoire.

Le livret scolaire d'un élève regroupe, pour chaque cycle :

- les bilans périodiques du cycle en cours
- les bilans de fin des cycles précédents
- les attestations déjà obtenues : APER, APS, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN), etc.

À la fin de chaque période, un bilan détaille : au recto, le niveau des élèves par matière et au verso, les appréciations générales et les projets menés. Le LSU est un outil construit sur un modèle national identique du CP à la troisième.

À la fin de chaque cycle (CE2, sixième, troisième), une fiche dresse également un bilan global sur huit composantes du socle commun.

Depuis le mois de mai, le livret scolaire unique est consultable en ligne et propose différents services aux familles dont la possibilité de consulter et d'éditer les bilans périodiques, la télé-inscription en 6^{ème}...

Les familles ont été informées le 07 mai de ces nouveautés et des démarches à effectuer pour la création de comptes. A ce jour, 108 comptes ont été activés sur 621 parents.

Pour l'année scolaire 2021/2022, les bilans périodiques seront encore diffusés en version papier par l'école. Cela permettra notamment de recueillir la signature des parents sur le document original annexé au dossier de l'élève.

Intervention des Représentants de parents :

-Un parent d'un CM2bi demande s'il est normal que les enfants qui sont dans le privé n'apparaissent pas sur EduConnect ? Il a pu créer les dossiers pour ses enfants qui sont à l'école primaire mais pas pour celui qui est au collège privé.

L'ouverture des accès aux parents est nouvelle. Il est probable que cela soit lié au fait qu'il s'agisse d'un établissement privé du secondaire. Mme Roch se renseignera et informera les parents dès qu'elle aura obtenu une réponse.

-L'inscription dans un collège privé se fait-elle également via EduConnect ?

La saisie de vœux pour les Volets 1 et 2 se fait par la directrice sur Affelnet, si le choix du privé a été fait, il n'y a plus de poursuite concernant le dossier. Le collège privé gère les dossiers.

Mme Patissier signale que des parents lui ont dit qu'ils se chargeront de se connecter sur EduConnect à la fin de l'année ce qui peut expliquer le faible nombre de créations de compte. Elle propose de relancer les parents via les groupes WhatsApp.

Mme Roch fera également un rappel à la rentrée via les cahiers de liaison.

4. Le projet d'école

Mme Roch dresse le bilan des actions menées dans le cadre du projet d'école.

AXE 1 : DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN

Objectif	Améliorer la compréhension en maîtrisant la langue orale et écrite				
Indicateurs	-Usage de la BCD et nombre de prêts effectués -S'exprimer de façon correcte et avec précision pour se faire comprendre dans les activités scolaires -Comprendre un texte littéraire et l'interpréter (ponctuation, reprises anaphoriques, connecteurs, implicite...)	18/19	19/20	20/21	21/22
Action 1	Développer le goût du livre et de la lecture (lecture offerte quotidienne, lire et faire lire, silence on lit, les activités en BCD)				
Action 2	Enrichir le vocabulaire et permettre une expression correcte (dictée à l'adulte, quoi de neuf, mot du jour, présenter un livre)				
Action 3	Mettre l'étude de la langue au service de la compréhension (code commun en étude de la langue, stratégies de compréhension)				

Actions 1 et 2 : Le travail a été poursuivi dans les classes. La coopérative scolaire a financé l'achat de livres pour les BCD des écoles à hauteur de 1200€. Cela permettra de renouveler le stock de livres.

Achats de livres pour les BCD

Action 3 : Cette action a été reportée à la rentrée prochaine. Il était difficile d'aborder cette thématique par lors de réunions à distance qui ne permettent pas de montrer des travaux d'élèves et de travailler sur des supports concrets.

AXE 2 : UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE

Objectif	Mieux connaître son environnement pour mieux le respecter				
Indicateurs	-Composantes d'EMC travaillées par cohorte -Projets en lien avec l'environnement proche	18/19	19/20	20/21	21/22
Action 1	Développer une attitude de jeune citoyen (parcours citoyen : l'APER, l'APS)				
Action 2	Exploiter l'environnement de l'école pour les apprentissages (jardins)				

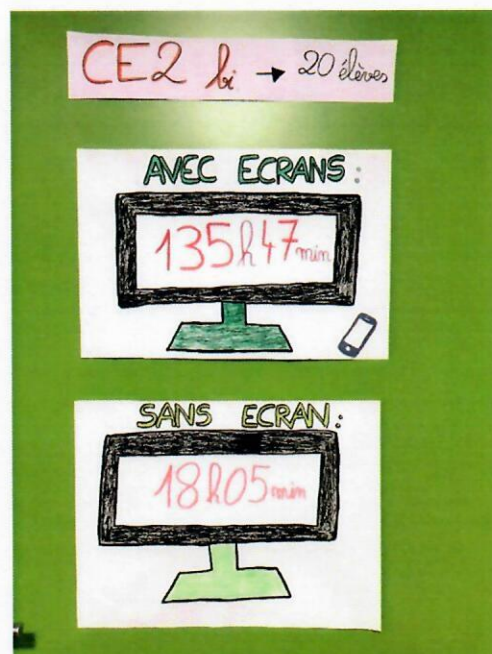
Action 1 : Plusieurs thématiques ont été abordées tout au long de l'année (démocratie scolaire, EDD, APS, APER, Semaine de la Presse, Dangers domestiques...). Des semaines à thème ont également été organisées pour toute l'école : maternelle et élémentaire (Semaine sans écran, semaine sans voiture).

Semaine sans écran

Pour l'école maternelle, Mme Freitag explique que l'action a été préparée en amont avec les élèves. Certains élèves pensaient que se passer des écrans était impossible. Un inventaire des activités qui pouvaient remplacer les écrans a donc été fait (créer son histoire, fabriquer sa télé...). Durant la semaine des bilans quotidiens permettaient de trouver des moyens et des activités qui pouvaient se substituer aux écrans. Mme Barrenechea relate le fait que certains de ses élèves ont suivi des défis menés par les grands frères de la classe des CE1/CE2 monolingues.

A l'école élémentaire, de nombreuses activités autour des écrans ont aussi été proposées. Par exemple dans la classe de Mme Frey des défis quotidiens ont été lancés comme fabriquer une cabane, transformer une vieille chaussette en marionnette, faire un gâteau, une promenade ou se déguiser. Les élèves ont réellement participé et toutes les familles se sont lancées dans les défis. Les retours sur l'expérience ont été très positifs. Mme Brom indique que de nombreux élèves ont réussi à diminuer de moitié voir de trois quarts leur temps d'écran. Il s'est avéré que la consommation des écrans est très (trop) importante.

Dans la classe de Mme Nix, les élèves ont indiqué à l'enseignante qu'ils ont apprécié cette semaine car ils étaient contents d'avoir plus de temps avec leurs parents et en famille. Cette constatation a également été faite par les élèves de Mme Baudot.



Les Représentants de parents confirment que le projet a été une réussite. Les enfants étaient réellement investis. Il y a eu une réelle prise de conscience sur le temps passé devant les écrans par les enfants mais aussi par les parents. Ils remercient l'école pour cette initiative et espèrent qu'elle sera renouvelée.

Semaine sans voiture

Elle se déroulera du 14 au 18 juin. Les classes comptabiliseront les modes de transports utilisés durant toute la semaine. Une récompense collective est prévue le 18 juin pour tous les élèves : maternelle et élémentaire.

Intervention des Représentants de parents :

Les Représentants des parents d'élèves demandent une autorisation spéciale pour que les enfants puissent se rendre le soir au périscolaire avec leur vélo. Monsieur Baumann sera donc approché pour cette question.

Mme Stimpfling rappelle qu'il y a un parking à vélo situé à l'arrière du périscolaire « Les Ouistitis » pour la maternelle et la possibilité de garer les vélos à proximité de l'église et du périscolaire « Les Mikados » pour l'élémentaire.

Conseil de délégués

Des délégués ont été élus dans toutes les classes de l'école élémentaire en début d'année. Une réunion des délégués a été organisée le 15 octobre 2020. Les délégués ont pu faire part des propositions de projets des élèves de toutes les classes. Les projets ont été étudiés en conseil des maîtres et certains ont été retenus.

L'équipe pédagogique aurait souhaité pouvoir poursuivre les réunions de délégués, mais le protocole sanitaire n'autorisait pas le brassage des élèves.

Voici les propositions faites par les délégués, en rose figurent les propositions retenues et développées cette année :

Arts	
2/3/8/9/10/12/13	Décorer l'école : bricolages et peintures pour décorer l'école
9	Mettre en valeur les travaux d'arts plastiques : exposition dans l'école, réserver une salle pour créer un musée
Récréation	
1/7/9	Enrichir les caisses de jeux pour la récréation
9	Permettre les jeux collectifs dans la cour
12	Supprimer une récréation à l'extérieur et la remplacer par une récréation à l'intérieur
Convivialité	
1/3/13	Faire un goûter avant chaque période de vacances sur des thèmes différents en fonction des saisons, du calendrier
3	Faire une randonnée pour toutes les classes avec un pique-nique et un questionnaire
EMC / Vie de classe / Délégués	
3	Organiser une récolte de jouets pour des associations
8	Remplacer les couleurs du comportement par des animaux
11	Mettre en place dans toutes les classes une boîte rouge et une boîte verte pour y déposer des mots
13	Mettre en place un casier pour les délégués dans chaque classe avec un cahier de conseil
Sciences	
8/9/11	Faire un élevage d'insectes
11	Construire un hôtel à insectes dans le jardin de l'école
Divers	
12	Huiler les chaises qui grincent
13	Organiser un coin lecture dans les classes (coussins...)

Mme Roch détaille les actions mises en œuvre et le travail effectué par les enseignants et leurs élèves.





Suite au partage de différentes activités faites au sein de l'école, les Représentants de parents d'élèves ont été très impressionnés et fiers du travail effectué par les enseignants et les élèves. Ils espèrent que cette action va être reconduite et félicitent les enseignants.

Mme Burgos propose que les P'tits Blotz soutiennent l'action de récolte de jouets qui n'a pas pu avoir lieu cette année. Une action identique est déjà menée au Collège Schickele avec l'association Caritas de Blotzheim.

L'aide proposée est acceptée, ce projet rentrant dans la volonté de l'équipe de mener une action de solidarité toutes les années.

Action 2 : A l'école maternelle et à l'école élémentaire des projets de sorties de proximité seront mis en œuvre.

Le travail autour des jardins pédagogiques a eu lieu en élémentaire (projets de plantation). A l'école maternelle, le jardin est en cours de restructuration.

AXE 3 : UNE ECOLE INCLUSIVE POUR LA REUSSITE DE TOUS

Objectif	Coopérer pour favoriser la réussite scolaire				
Indicateur	-Nombre de projets coopératifs mis en œuvre -Nombre d'outils « école » -Participation des parents à la vie de l'école (élections, réunions, rencontres, accompagnateurs...)	18/19	19/20	20/21	21/22
Action 1	Permettre à tous les élèves de s'engager dans un projet collectif pour mieux vivre ensemble et mieux apprendre ensemble (classes de découvertes, liaisons, ateliers sciences et décroisement)				
Action 2	Enrichir les pratiques professionnelles par la collaboration intra-cycle et inter-cycles (décloisonnement/échange de service, harmonisation des pratiques : présentation des cahiers en élémentaire)				
Action 3	Permettre aux parents de mieux comprendre l'École (points parents, communication, collaboration avec l'APE)				
Action 4	Assurer la continuité des apprentissages pour l'enseignement de la langue allemande (création de programmations, référentiel de vocabulaire pour les monolingues, harmonisation des outils)				

Action 1 :

Les actions de liaison entre les GS et les CP ont été maintenues.

Les autres actions n'ont pas pu être menées car elles nécessitaient un brassage des élèves.

Action 2 :

Les enseignants de maternelle ont pu travailler autour de l'enseignement des mathématiques dans le cadre d'une formation départementale.

5. La sécurité

a) Les exercices

Des exercices sont encore prévus en fin d'année :

- Exercice évacuation incendie : 10 et 11 juin
- Exercice type « séisme » : 25 et 28 juin

b) Intervention des RPE

Un problème de fermeture du portail rue Alma a été remonté aux Représentants de parents. Le portail était fermé lorsqu'une maman est arrivée en retard en raison des décalages des horaires des rentrées et sorties entre les bâtiments et les différentes classes. Elle a dû faire le tour de l'école pour rejoindre l'entrée principale et a donc augmenté son retard.

Mme Deike indique qu'aucune plainte n'a été signalée aux ATSEM. Le portail est toujours ouvert quand il le faut, et l'on peut demander aux ATSEM d'ouvrir s'il est déjà fermé. En général il est ouvert 5 à 10 minutes de plus car les ATSEM restent également plus longtemps après la sortie des élèves.

M. Lefebvre demande s'il est possible d'avoir une sonnette à l'arrière du bâtiment comme à l'élémentaire pour les parents qui arriveraient en retard.

Mme Roch est au courant de l'incident et s'était d'ailleurs entretenue avec la famille concernée. Elle rappelle qu'il est stipulé dans le règlement intérieur qu'en dehors de période d'accueil et de sortie, l'accueil des parents se fait par l'entrée principale des écoles (rue Nathan Katz pour la maternelle et rue Général de Gaulle pour l'élémentaire). Ce problème s'est posé une seule fois cette année et ne concerne qu'une seule famille. Elle discutera de l'opportunité d'installer ou non une sonnette avec la municipalité.

Mme Freitag précise que les parents peuvent aussi appeler l'école pour signaler leur retard.

Les Représentants de parents d'élèves demandent une clarification sur les missions de l'employé de la police municipale : peut-il faire traverser les enfants aux sorties d'école ? La municipalité explique que le policier municipal doit être présent deux fois par semaine aux abords des établissements scolaires (maternelle, primaire ou collège) pour veiller au respect du code de la route (stationnement, incivilité...). Il n'a pas été employé pour faire traverser les enfants aux sorties d'école, d'ailleurs il n'en n'avait jamais été question.

Remerciements

Le conseil est clos par les remerciements des Représentants de parents et de la Directrice :

- à la municipalité pour son soutien,
- aux Représentants de parents pour la qualité des échanges développés durant l'année scolaire et la volonté de construire des relations sereines et enrichissantes,
- aux parents et à l'Association de parents qui ont contribué à la réalisation de projets,
- à l'équipe de l'école : Cédric Schmitter, Magali Caron, les ATSEM et AESH,
- à la directrice pour sa disponibilité et la bonne gestion de la crise sanitaire,
- aux enseignants pour leur professionnalisme, leur engagement, leur imagination pour faire vivre l'école presque normalement malgré les contraintes actuelles,
- à Valérie Keller pour tout le travail accompli et d'avoir tenu le rôle de mandataire.

Enfin, suite à l'annonce de nombreux départs pour l'année prochaine, les enseignants sont chaleureusement remerciés pour leur travail, une bonne continuation est souhaitée aux partants et une bienvenue aux nouveaux arrivants.

Mme Burgos demande s'il est possible d'organiser une petite réception pour les CM2 et les enseignants quittant l'école. Avec le protocole une rencontre semble complexe mais Mme Roch propose aux Représentants de parents de la recontacter pour voir ce qui est possible de faire.

La séance est levée à 19h50

Les Secrétaires de séances,

La Présidente,



Mme Frey



Mme Patissier



Mme Roch